

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 61 (1966)
Heft: 3-fr

Artikel: Une carte de "biens culturels"
Autor: Gautier, Léopold
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-173995>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sous les yeux des passants

Quand on écrira l'histoire de l'aspect de nos rues au cours de ce siècle, on ne notera pas seulement que la mode est aux devantures-vitrines de médiocres dimensions, où les objets exposés sont plus proches des yeux des passants. On notera aussi que parfois ces objets n'ont rien à faire avec la marchandise qui est en vente à l'intérieur.

On s'arrête plus volontiers devant les grands immeubles bancaires parce qu'ils nous présentent aujourd'hui, non plus des monnaies ou des billets de banque, mais, en photos, des œuvres d'art qui nous transportent en d'autres époques et sous d'autres cieux. Il arrive aussi que des grands magasins mettent à la disposition d'autrui une partie de leurs vitrines, par exemple pour une publicité touristique.

Dans le cas qui nous occupe et qui nous réjouit fort, il s'est agi d'une propagande en faveur du Heimatschutz. Au centre de Zurich, la grande maison d'articles de mode et d'étoffes Robert Ober a spontanément proposé à W. Zeller d'exposer ses photos. Grâce à l'obligeance de M. Ober, grâce au zèle de ses collaborateurs, ce furent finalement vingt grandes arcades et vingt petites vitrines qui furent mises à la disposition du Heimatschutz, et où un grand nombre des excellentes photos de W. Zeller, considérablement agrandies, trouvèrent place; quelques objets du Heimatwerk, des meubles prêtés par un antiquaire ami ajoutaient à l'agrément de l'exposition. Chacune des vingt devantures avait son thème: le palais Stockalper à Brigue; les maisons à colombage; Werdenberg, la vieille cité minuscule; moulins et forges; la chapelle de Tell et la maison des Bateliers; le plus ancien raccard de la vallée de Zermatt; granges unterwaldiennes, bernoises et soleuroises; églises et chapelles; fresques d'églises et leur restauration; les arcades de Bissone et de Morcote; les derniers toits de chaume; les îles de Brissago, un paradis miraculeux; le sommet du Righi sans les palaces; les graffiti; l'intérieur d'un chalet de l'Oberland bernois; le bourg fameux de Gruyère; le château de Tourbillon sur la colline sédunoise. – De part et d'autre de l'entrée principale, se faisant pendant, le lac de Sils, objet de la première vente de l'Ecu d'or en 1946, et le lac de Lauerz, celui de la vente de 1966.

Des légendes bien libellées donnaient aux spectateurs les explications utiles. Le public a manifesté pour cette exposition un vif intérêt, et aussi son admiration, à en juger par certains propos échangés sur le trottoir: «Sapristi, c'est fameux ce que fait le Heimatschutz!» «Bonne propagande pour l'Ecu d'or.»

«Dommage, a dit Laur, que nous ne soyons pas de deux ans plus jeunes. On n'aurait pas hésité à transporter telles quelles ces photos à l'Expo.»

Ld G.

Une carte des « biens culturels »

Les guides Michelin sont indispensables à l'automobiliste, fournissant à celui-ci les indications de cheminement et les distances, mais aussi une énumération, bien sommaire, de curiosités et d'édifices.

Le Service topographique fédéral nous offre autre chose: une carte de la Suisse au 300 000e (donc 80×120 cm), où n'apparaissent ni routes ni distances, mais qui signale et situe les « biens culturels ».

L'idée ingénieuse du Service topographique est d'avoir placé, au verso de la carte générale, 64 cartes de plus grande échelle. Il aurait été impossible en effet sur la grande carte d'indiquer les édifices qui, dans les villes, sont groupés sur un espace restreint.

Sur la carte principale comme sur les cartes partielles, les biens culturels sont représentés par des symboles, au nombre d'une quinzaine: églises, chapelles, couvents, maisons, tours, châteaux, etc.

La plupart des cartes du verso sont au 10 000e, échelle qui convient presque toujours pour les villes et les bourgs, pour Moudon, Avenches, Soglio aussi bien que pour Lausanne ou Berne. En revanche certaines villes ont dans leurs environs des biens culturels qui ne peuvent figurer sur la carte générale; cela explique qu'une dizaine de cartes partielles soient au 25 000e, consacrées alors à une ville avec ses environs. Zurich et Soleure figurent sur deux cartes, au 25 000e et au 10 000e. Des cartes partielles au 50 000e recensent les richesses de quelques régions sans centre urbain prédominant: aux Grisons par exemple le Domleschg et le Lugnez, au Tessin le Mendrisiotto; on compte trois cartes au 50 000e pour la rive sud du lac de Constance, et une pour la région Vevey-Montreux.

Bien entendu, tous les châteaux, tous les édifices publics, toutes les églises n'y figurent pas. Un peu plus de 40 objets ponctuent la carte du canton de Genève (y compris les périmètres de la vieille ville et de Carouge) comme celle du canton de Glaris. C'est dire qu'il a fallu faire un choix, lequel prête nécessairement à contestation. Mais ce choix, dans l'ensemble, est satisfaisant.

Les noms des objets et leurs symboles sont imprimés en noir; ils se détachent sur la carte d'une teinte très pâle; les noms de lieux, de rivières, de montagnes ne sont pas faciles à lire.

L'avertissement qui accompagne le titre rappelle que la Suisse a adhéré en 1962 à la convention de La Haye pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé. Il affirme modestement que cette carte rendra de bons services à ceux qui ont souci de la protection des biens culturels et à ceux qui sont amateurs d'art et d'histoire.

Cela est bien vrai. Et j'ajoute que, grâce à cette carte, on imagine un nouveau jeu pour les familles, pour les écoles, pour les éclaireurs, qui consistera à établir des itinéraires variés, selon les goûts des voyageurs, amateurs, soit de châteaux, soit de restes romains, soit de monuments de tel ou tel siècle.

En attendant celui des deux ligues, cette carte est un premier inventaire, énumératif seulement et non descriptif, de notre patrimoine historique et monumental. Beau cadeau du Service topographique fédéral au peuple suisse.

Léopold Gautier

P. S. Il sied de mentionner ici une publication qui rend, hors de Suisse, des services aux touristes soucieux d'autre chose que de gastronomie: *Les Itinéraires pittoresques*, édités à Genève par l'Alliance internationale de tourisme, pour certaines régions de l'Italie, de la France et de l'Espagne. Texte d'A. Beerli.